



## COMMENT S'INSCRIRE À UNE FORMATION SUR LE **SITE DU DPC** ?

Afin de garantir la participation financière de l'Agence Nationale du DPC pour votre formation, vous devez vous inscrire sur le site du DPC.

Vous trouverez dans ce tutoriel, les différentes étapes pour réaliser votre demande de prise en charge.

En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter nos conseillers formation au **01 84 80 34 80** du lundi au dimanche ou par mail à [formation@webdental-formation.fr](mailto:formation@webdental-formation.fr).

## CONNECTEZ-VOUS SUR

<https://www.agencedpc.fr/professionnel/login>

### 1 SI VOUS AVEZ DÉJÀ UN COMPTE DPC : ENTREZ VOS IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE

(L'identifiant est l'email que vous avez communiqué à l'Agence du DPC lors de la création de votre compte DPC et le mot de passe est celui que vous avez renseigné). *Vous avez oublié votre mot de passe ? Cliquez sur « Mot de passe perdu », un nouveau code vous sera envoyé sur l'adresse mail communiquée à l'Agence du DPC.*

### SI VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE DPC

#### CLIQUEZ SUR « Créer un compte »

1. **RENSEIGNEZ** vos informations personnelles > étape suivante
2. **ASSUREZ-VOUS** que les données qui s'affichent (fournies par l'ANS) correspondent à votre activité professionnelle
3. **CRÉEZ** votre profil de connexion : email + mot de passe

NB : cochez bien la case pour autoriser l'ANDPC à communiquer la synthèse de votre activité triennale DPC à l'Ordre.



J'autorise l'Agence nationale du DPC à communiquer les données sélectionnées dans ma synthèse à chaque fin de période triennale à l'organe de contrôle dont je dépends pour le contrôle de mon obligation (Ordre, ARS ou service de santé des Armées). Il est rappelé que ce transfert à l'ordre est une obligation réglementaire. Si vous n'autorisez pas l'Agence à le faire automatiquement et décochez la case, vous devrez impérativement transmettre le document de traçabilité par vos propres moyens.

**2 INFORMATIONS FINANCIÈRES :**  
**ASSUREZ-VOUS DE BIEN RENSEIGNER LE RIB DE VOTRE EMPLOYEUR**  
**ET CONFIRMEZ** votre souhait de bénéficier de la prise en charge des frais pédagogiques et de l'indemnisation de vos formations par l'ANDPC en cochant la 1<sup>ère</sup> case

**3 INSCRIPTION DE VOTRE FORMATION**  
**CLIQUEZ** sur le bouton « **INSCRIPTION** »

**4 RECHERCHEZ VOTRE FORMATION**  
**CLIQUEZ** sur « **RECHERCHE ACTIONS** »

Choix de prise en charge

Les informations vous concernant, transmises par l'Agence Nationale en Santé(ANS) et la CNAM font apparaître que vous êtes éligible à la prise en charge financière par l'Agence. Nous vous invitons à sélectionner vos choix de prises en charge.

Je souhaite la prise en charge par l'ANDPC des frais pédagogiques relatifs à mes inscriptions à des actions de DPC et de mon indemnisation pour perte de revenu.

Je ne demande aucune prise en charge par l'Agence nationale du DPC, ni prise en charge des frais pédagogiques, ni indemnisation pour perte de revenu.

Données bancaire

IBAN \* FR7614445202000874171335492

BIC \* CEPAFRPP444

Justificatif : copie de votre IBAN \* Choisir un fichier  
 iban.pdf

Annuler Enregistrer

[Accueil](#)
[Document De Traçabilité](#)
[Inscription](#)
[Contact](#)

- agencedpc.fr
- Accueil
- Mes actions de DPC
- Mon forfait DPC
- Recherche actions
- Signalement

**5 RÉFÉRENCE DE VOTRE ACTION :**  
**RENSEIGNEZ LE NUMÉRO CORRESPONDANT À VOTRE FORMATION puis cliquer sur « Valider »**

Référence de l'action (11 chiffres)

**Références DPC**

Apport de l'outil numérique en odontologie	74852325014
Dermatologie buccale pour différencier le bénin du malin	74852325013
Défi des maladies péri-implantaires	74852325006
Dentisterie adhésive : une évidence au quotidien	74852325011
Endodontie : fondamentaux et technique actuelles	74852325001
Évaluation et prise en charge de la douleur aiguë en odontologie	74852325015
Lecture Cone Beam (CBCT) : intérêts diagnostics et thérapeutiques	74852325004
Lecture Cone Beam (CBCT) spécial ortho : intérêts diagnostics et thérapeutiques	En cours
Maitriser les risques associés aux soins bucco-dentaires en fonction des différents terrains	74852325009
Maladies parodontales : diagnostic et traitements non chirurgicaux	74852325005
Odontologie pédiatrique au quotidien	74852325007
Radioprotection des patients en odontologie	74852325012
Restauration de la dent dépulpée	74852325008
Revenir aux fondamentaux de l'implantologie	74852325003

## 6 CHOIX DE VOTRE SESSION

Vous accédez ainsi à la « fiche d'action » de la formation.

**DESCENDEZ** tout en bas de la page pour choisir votre session.

En bas de la fiche, **CLIQUEZ** sur le bouton « **S'INSCRIRE** »

N°session	Date de session	Type(s) d'action	Présentiel	Classe-virtuelle	Non-présentiel
2.001	2/01/2023 → 2/03/2023	Evaluation des pratiques professionnelles			📅 02/01/2023 → 16/01/2023 🕒 2 Heures
					📅 08/03/2023 → 22/03/2023 🕒 2 Heures
		Formation continue			📅 17/01/2023 → 07/02/2023 🕒 8 Heures

## 7 RÉCAPITULATIF DE VOTRE INSCRIPTION À VALIDER

**MÉMORISEZ** les informations concernant votre formation (nombre d'heures, dates de début et de fin) ainsi que les conditions de prises en charge de votre formation par l'ANDPC. Cliquez sur « **VALIDER** »

Une fois votre inscription validée par Webdental, vous recevrez une confirmation des montants de prise en charge engagés par l'ANDPC pour votre formation.

Récapitulatif de demande d'inscription à valider

Action	74852325001
Session N°	23.001
Nombre d'heures décomptées du droit de tirage annuel	12
Date de début	02/01/2023
Date de fin	22/03/2023

Les montants de la prise en charge vous seront indiqués par message à la suite de la validation de votre demande par l'organisme.

Pour rappel, vous pourrez bénéficier de la prise en charge de votre action de DPC à la condition que vous soyez éligible au financement de l'Agence (libéral conventionné ou salarié d'un centre de santé conventionné) le 1er jour de déploiement de la session. Dans le cas contraire, vous serez automatiquement désinscrit en amont du début de la session et il vous appartiendra si vous souhaitez maintenir votre inscription de contacter directement l'organisme de DPC. Les montants des frais pédagogiques et d'indemnisation seront mentionnés à titre indicatif dans le mail que vous recevrez dès que l'organisme de DPC aura validé votre inscription. Avant tout paiement, l'ANDPC vérifiera le service fait et la conformité de l'ensemble des pièces constitutives du dossier de facturation transmis par l'organisme de DPC.

Afin d'être indemnisé, vous devrez avoir réalisé l'intégralité des modules de la session.

J'ai pris connaissance des informations ci-dessus et en ai bien compris la teneur et les conséquences.

ANNULER **Valider**